

TREGUIDIS

Société par actions simplifiée
au capital de 40 400 euros
Siège social : 4 boulevard Jean Guéhenno
22220 TREGUIER
450 546 924 RCS SAINT-BRIEUC
(la « **Société** »)

DÉCLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS PUBLICS
(Article L. 232-25 al.2 et L. 232-26 al.2 du Code de commerce)

Concernant la société suivante :

Dénomination : TREGUIDIS

Forme juridique : Société par actions simplifiée

Numéro unique d'identification (Siren) : 450 546 924 RCS SAINT-BRIEUC

Représentée par :

Monsieur Franck BOIVIN

(x) agissant en qualité de représentant(e) légal(e)

() étant dûment habilité(e) par les textes régissant la forme de la société ci-dessus à effectuer la certification des documents comptables (art. R.123-102 du code de commerce)

Déclare que concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2024

(x) Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes sans réserve

() Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes avec réserves

() Le ou les commissaires aux comptes ont refusé de certifier les comptes

() Le ou les commissaires aux comptes ont été dans l'incapacité de certifier les comptes

() Le rapport du ou des commissaires aux comptes fait référence à quelque question que ce soit sur laquelle ils ont attiré spécialement l'attention sans pour autant assortir la certification des comptes de réserves

Le 25 juin 2024

Monsieur Franck BOIVIN
Président

DocuSigned by:

D5F5F23F3D8C4AD...

TREGUIDIS

Société par actions simplifiée
au capital de 40 400 euros
Siège social : 4 boulevard Jean Guéhenno
22220 TREGUIER
450 546 924 RCS SAINT BRIEUC
(la « Société »)

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 25 JUIN 2024**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 janvier 2024

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2024 s'élevant à un million cent treize mille six cent soixante-cinq euros et quarante-deux centimes (1 113 665,42 €) de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 1 113 665,42 euros

A titre de dividendes 1 000 000,00 euros
Soit 2 475,25 euros par action

Le solde, s'élevant à 113 665,42 euros
En totalité au poste « Autres réserves »

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève 581 683,17 euros ;
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2024 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 418 316,83 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 25 juin 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

*Certifié conforme
Le Président
Franck BOIVIN*

DocuSigned by:
Franck BOIVIN
D5F5F23F3D8C4AD...

SAS TREGUIDIS

Dossier Financier

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/01/2024	Net au 31/01/2023
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE	Certifiés conformes			
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droit similaire	5 218	5 218		
Fonds commercial (1)	120 000		120 000	120 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes/Immo.Incorp.				
Immobilisations corporelles				
Terrains	31 163	29 036	2 127	2 607
Constructions	664 457	273 774	390 683	444 353
Installations techniques, Mat. Outil.	1 835 575	1 433 060	402 516	554 022
Autres immobilisations corporelles	209 076	160 379	48 697	68 012
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes/Imm.Corp.				
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées				
Autres participations	301 402		301 402	284 602
Créances rattachées à des participations	114 442		114 442	498 463
Autres titres immobilisés	720		720	720
Prêts	50 000		50 000	50 000
Autres immobilisations financières	77 602		77 602	72 462
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 409 655	1 901 466	1 508 188	2 095 240
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières & approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 801 162		1 801 162	1 684 471
Avances et acomptes versés/com.				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	146 098	2 671	143 427	155 681
Autres créances	332 118		332 118	450 193
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	1 000 225		1 000 225	420 663
Disponibilités	2 812 994		2 812 994	2 451 740
Charges constatés d'avance (3)	129 271		129 271	127 376
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 221 869	2 671	6 219 198	5 290 125
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de rembt obligations				
Ecart de conversion - Actif				
TOTAL ACTIF	9 631 523	1 904 137	7 727 386	7 385 365
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

DocuSigned by:
Franck BOUN
D5F5F23F3D8C4AD...

SAS TREGUIDIS

Dossier Financier

■ Bilan

	Net au 31/01/2024	Net au 31/01/2023
PASSIF		
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	40 400	40 400
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	280	280
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 040	4 040
Réserves statutaires ou contactuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 372 706	3 174 914
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	1 113 665	847 792
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	13 424	13 424
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 544 515	4 080 850
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	136 532	182 972
Emprunts et dettes financières diverses (3)	112 992	480 880
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 147 259	1 954 479
Dettes fiscales et sociales	770 025	683 522
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	14 858	2 663
Produits constatés d'avance (1)	1 205	
TOTAL DETTES	3 182 871	3 304 515
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF	7 727 386	7 385 365
(1) Dont à plus d'un an (a)	90 827	136 424
(1) Dont à moins d'un an (a)	3 092 044	3 168 091
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

SAS TREGUIDIS

Dossier Financier

■ Compte de résultat

	du 01/02/23 au 31/01/24 12 mois	du 01/02/22 au 31/01/23 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	38 302 457	35 601 588
Production vendue	268 168	271 739
Chiffre d'affaires net	38 570 625	35 873 327
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions et transferts de charges	92 764	91 707
Autres produits	34 296	39 004
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	38 697 685	36 004 037
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	31 252 977	29 081 346
Variation de stock	-116 691	-115 713
Achats de matières premières et autres appro.	64 465	61 144
Variation de stock (m.p.)		
Autres achats & charges externes	2 689 733	2 642 122
Impôts, taxes et versements assimilés	344 749	331 215
Salaires et Traitements	2 189 617	1 994 829
Charges sociales	430 811	392 049
Amortissements et provisions	296 955	286 036
Autres charges	13 053	7 624
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	37 165 669	34 680 652
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 532 017	1 323 386
Quote parts de résultat sur opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	148 338	4 885
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immo.	150	2 657
Autres intérêts et produits assimilés	41 266	3 893
Reprises sur dépré., prov. et transferts de charges		
Différence positive de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mob. de plac.		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	189 754	11 435
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements., dépréciations et prov.		
Intérêts et charges assimilées	13 881	8 250
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mob. de plac.		
TOTAL CHARGES FINANCIERES	13 881	8 250
RESULTAT FINANCIER	175 872	3 184
RESULTAT COURANT avant impôts	1 707 889	1 326 570
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	1 292	10 499
Sur opération en capital		

■ Compte de résultat

	du 01/02/23 au 31/01/24 12 mois	du 01/02/22 au 31/01/23 12 mois
Reprises sur prov. et dépré. et transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 292	10 499
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	366	5 681
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements., dépréciations et prov.		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	366	5 681
RESULTAT EXCEPTIONNEL	926	4 818
Participation des salariés	208 670	207 127
Impôts sur les bénéfices	386 480	276 469
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 113 665	847 792

Annexe

Exercice du 01/02/2023 au 31/01/2024

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS TREGUIDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2024, dont le total est de 7 727 386 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 113 665 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2023 au 31/01/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 10/04/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 et le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Aménagements des terrains : 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 3 à 5 ans

■ Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais liés à l'acquisition (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) des titres de participation peuvent être incorporés au prix de revient de ces titres.

Dans ce cas, un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks acquis auprès de notre centrale d'achats sont valorisés par cette dernière suivant les derniers cours d'achats, en tenant comptes des frais accessoires.

Les stocks provenant de fournisseurs directs sont évalués au dernier prix d'achat ou à défaut par application d'un coefficient sur le prix de vente.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

■ Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

■ Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	130 482		5 265	125 218
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLE	130 482		5 265	125 218
Immobilisations corporelles				
- Terrains	31 163			31 163
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	649 429	18 027	2 999	664 457
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 943 027	43 905	151 357	1 835 575
- Installations générales, agencements aménagements divers	27 807	6 015		33 822
- Matériel de transport	123 665			123 665
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	63 593	1 366	13 369	51 589
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 838 683	69 313	167 726	2 740 271
Immobilisations financières				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	783 065	16 800	384 021	415 844
- Autres titres immobilisés	720			720
- Prêts et autres immobilisations financières	122 462	5 307	166	127 602
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	906 246	22 107	384 187	544 166
ACTIF IMMOBILISE	3 875 412	91 420	557 177	3 409 655

■ Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		69 313	22 107	91 420
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		69 313	22 107	91 420
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	5 265	167 726	384 187	557 177
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	5 265	167 726	384 187	557 177

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/01/2024
Éléments achetés	120 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
TOTAL FONDS COMMERCIAL	120 000

■ Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres autres que Capital	Quote-part du capital détenue	Résultats du dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI OMALET 22220 TREGUIER	10 000	974 827	99,00	332 923
SAS MATHILDIS 22610 PLEUBIAN	31 662	710 462	100,00	307 733
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
B. RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS (non reprises ci-dessus)				
- Autres filiales françaises				
- Autres filiales étrangères				
- Autres participations françaises				
- Autres participations étrangères				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	53 478	53 478	64 325		133 803
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

■ Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	10 482		5 265	5 218
Immobilisations incorporelles	10 482		5 265	5 218
- Terrains	28 556	480		29 036
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	205 076	71 697	2 999	273 774
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 389 005	195 412	151 357	1 433 060
- Installations générales, agencements aménagements divers	15 948	5 976		21 924
- Matériel de transport	72 528	16 130		88 658
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	58 577	4 590	13 369	49 797
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 769 690	294 284	167 726	1 896 249
ACTIF IMMOBILISE	1 780 172	294 284	172 990	1 901 466

■ Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 849 532 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	114 442		114 442
Prêts	50 000		50 000
Autres	77 602		77 602
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	146 098	146 098	
Autres	332 118	332 118	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	129 271	129 271	
TOTAL CREANCES	849 532	607 488	242 044
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus s/créances rattaché	883
Intérêts courus/créances diverses	763
Clients, factures à établir	1 049
Organismes sociaux, produits à rece	7 074
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	9 769

■ Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 400,00 Euro décomposé en 404 titres d'une valeur nominale de 100,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	404	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	404	100,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	13 424			13 424
Implantations à l'étranger				
Prêts d'installation				
Autres provisions				
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	13 424			13 424
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

■ Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 182 871 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine	136 532	45 705	90 827	
Emprunts et dettes financières divers	1 900	1 900		
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	2 147 259	2 147 259		
Dettes fiscales et sociales	770 025	770 025		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	125 950	125 950		
Produits constatés d'avance	1 205	1 205		
TOTAL DETTES	3 182 871	3 092 044	90 827	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice	46 409			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs, factures non parvenue	115 208
Int.courus/emp. bancaire	109
Provision pour congés à payer	196 726
Provision primes 13 ème mois	12 029
Provision primes de bilan	30 000
Charges sociales congés payés	42 931
Charges sociales primes de bilan	7 200
Autres charges sociales à payer	34 778
Etat - charges à payer	2 500
Cap taxe d apprentissage	2 039
Cap aide au logement	10 192
Cap taxe professionnelle	3 780
Cap taxe foncière	3 889
Cap organic- taxe grande surface	136 686
TOTAL CHARGES A PAYER	598 067

■ Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	129 271		
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	129 271		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	1 205		
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	1 205		

■ Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	41 462		41 462
Ventes de marchandises	38 302 457		38 302 457
Produits des activités annexes	226 706		226 706
TOTAL CA	38 570 625		38 570 625

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 5 830 Euro

Honoraire des autres services : 0 Euro

Eléments imputables à un autre exercice

	Charges	Produits
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	316	
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs		1 292
TOTAL ELEMENTS ANTERIEURS	316	1 292

■ Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
Total avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Billet de trésorerie - Nantissement du fonds de commerce	216 000
Total autres engagements donnés	216 000
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	216 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

SAS TREGUIDIS**Dossier Financier**■ **Tableau des cinq derniers exercices**

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	40 400	40 400	40 400	40 400	40 400
Nombre d'actions ordinaires	404	404	404	404	404
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	26 596 586	27 762 185	31 303 193	35 873 327	38 570 625
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	876 513	1 120 088	1 453 564	1 615 736	2 005 771
Impôts sur les bénéfices	235 074	242 837	265 187	276 469	386 480
Participation des salariés	116 896	126 011	169 016	207 127	208 670
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	435 374	536 179	695 751	847 792	1 113 665
Résultat distribué					
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	1298,37	1859,51	2523,17	2802,33	3491,64
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	1077,66	1327,18	1722,16	2098,50	2756,60
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés	62	70	70	79	85
Montant de la masse salariale	1 463 559	1 635 958	1 782 079	1 994 829	2 189 617
Montant des sommes versées en avantages sociaux	336 165	359 274	447 009	392 049	430 811

AGECA AUDIT

5 rue Jean Rostand

22440 PLOUFRAGAN

Tél. : 02.96.68.32.10

Fax : 02.96.68.32.11

e mail : saintbrieuc@ageca-conseils.fr

Site internet : http://infos.votrexpert.com/ageca_conseils/

Commissaires aux Comptes

- Bernard LE DENMAT

- Christophe LE ROUX

- Aurélie LEMOINE

Nos réf. :

BLD/IR Rapports CAC 31/01/2024

SAS TREGUIDIS

4 boulevard Jean Guéhenno

22220 TREGUIER

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2024

Mesdames, Messieurs les associés,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société "TREGUIDIS", relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} février 2023 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Elles ont porté également sur le contrôle des procédures et l'analyse du contrôle interne, plus particulièrement en ce qui concerne la gestion des stocks, appliquée au travers de l'organisation de l'inventaire, et le traitement des données en résultant.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président, et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

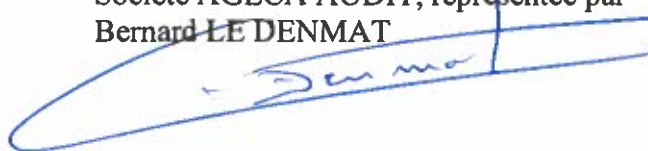
Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Ploufragan, le 18 juin 2024

Le Commissaire aux Comptes,
Société AGECA AUDIT, représentée par
Bernard LE DENMAT



Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/01/2024	Net au 31/01/2023
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droit similaire	5 218	5 218		
Fonds commercial (1)	120 000		120 000	120 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes/Immo.Incorp.				
Immobilisations corporelles				
Terrains	31 163	29 036	2 127	2 607
Constructions	664 457	273 774	390 683	444 353
Installations techniques, Mat. Outil.	1 835 575	1 433 060	402 516	554 022
Autres immobilisations corporelles	209 076	160 379	48 697	68 012
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes/Imm.Corp.				
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées				
Autres participations	301 402		301 402	284 602
Créances rattachées à des participations	114 442		114 442	498 463
Autres titres immobilisés	720		720	720
Prêts	50 000		50 000	50 000
Autres immobilisations financières	77 602		77 602	72 462
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 409 655	1 901 466	1 508 188	2 095 240
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières & approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 801 162		1 801 162	1 684 471
Avances et acomptes versés/com.				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	146 098	2 671	143 427	155 681
Autres créances	332 118		332 118	450 193
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	1 000 225		1 000 225	420 663
Disponibilités	2 812 994		2 812 994	2 451 740
Charges constatés d'avance (3)	129 271		129 271	127 376
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 221 869	2 671	6 219 198	5 290 125
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de rembt obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
TOTAL ACTIF	9 631 523	1 904 137	7 727 386	7 385 365
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

AGECA AUDIT SARL

Société de Commissariat aux Comptes

au capital de 8000 € - RCS St Brieuc B 480 775 741 00022

5, rue Jean Rostand

22440 PLOUFRAGAN

Tél. 02.96.68.32.10 - Fax 02.96.68.32.11

Bilan

	Net au 31/01/2024	Net au 31/01/2023
PASSIF		
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	40 400	40 400
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	280	280
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 040	4 040
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 372 706	3 174 914
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	1 113 665	847 792
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	13 424	13 424
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 544 515	4 080 850
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	136 532	182 972
Emprunts et dettes financières diverses (3)	112 992	480 880
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 147 259	1 954 479
Dettes fiscales et sociales	770 025	683 522
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	14 858	2 663
Produits constatés d'avance (1)	1 205	
TOTAL DETTES	3 182 871	3 304 515
TOTAL PASSIF	7 727 386	7 385 365
Ecarts de conversion passif		
(1) Dont à plus d'un an (a)	90 827	136 424
(1) Dont à moins d'un an (a)	3 092 044	3 168 091
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

AGECA AUDIT SARL

Société de Commissariat aux Comptes
 au capital de 8000 € - RCS St Brieuc B 480 775 741 00022
 5, rue Jean Rosland
 22440 PLOUFRAGAN
 Tél. 02.96.68.32.10 - Fax 02.96.68.32.11

■ Compte de résultat

	du 01/02/23 au 31/01/24 12 mois	du 01/02/22 au 31/01/23 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	38 302 457	35 601 588
Production vendue	268 168	271 739
Chiffre d'affaires net	38 570 625	35 873 327
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions et transferts de charges	92 764	91 707
Autres produits	34 296	39 004
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	38 697 685	36 004 037
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	31 252 977	29 081 346
Variation de stock	-116 691	-115 713
Achats de matières premières et autres appro.	64 465	61 144
Variation de stock (m.p.)		
Autres achats & charges externes	2 689 733	2 642 122
Impôts, taxes et versements assimilés	344 749	331 215
Salaires et Traitements	2 189 617	1 994 829
Charges sociales	430 811	392 049
Amortissements et provisions	296 955	286 036
Autres charges	13 053	7 624
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	37 165 669	34 680 652
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 532 017	1 323 386
Quote parts de résultat sur opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	148 338	4 885
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immo.	150	2 657
Autres intérêts et produits assimilés	41 266	3 893
Reprises sur dépr., prov. et transferts de charges		
Différence positive de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mob. de plac.		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	189 754	11 435
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements., dépréciations et prov.		
Intérêts et charges assimilées	13 881	8 250
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mob. de plac.		
TOTAL CHARGES FINANCIERES	13 881	8 250
RESULTAT FINANCIER	175 872	3 184
RESULTAT COURANT avant Impôts	1 707 889	1 326 570
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	1 292	10 499
Sur opération en capital		

AGECA AUDIT SARL
 Société de Commissariat aux Comptes
 au capital de 8000 € - RCS St Brieuc B 480 775 741 00022
 5, rue Jean Bostand
 22440 PLOUFRAGAN
 Tél. 02.96.68.32.10 - Fax 02.96.68.32.11

■ Compte de résultat

	du 01/02/23 au 31/01/24 12 mois	du 01/02/22 au 31/01/23 12 mois
Reprises sur prov. et dépré. et transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 292	10 499
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	366	5 681
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements., dépréciations et prov.		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	366	5 681
RESULTAT EXCEPTIONNEL	926	4 818
Participation des salariés	208 670	207 127
Impôts sur les bénéfices	386 480	276 469
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 113 665	847 792

AGECA AUDIT SARL

Société de Commissariat aux Comptes
 au capital de 8000 € - RCS St Brieuc B 480 775 741 00022

5, rue Jean Rostand
 22440 PLOUFRAGAN

Tel. 02.96.68.32.10 - Fax 02.96.68.32.11

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS TREGUIDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2024, dont le total est de 7 727 386 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 113 665 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2023 au 31/01/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 10/04/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 et le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Aménagements des terrains : 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 3 à 5 ans

AGECA AUDIT SARL
Société de Commissariat aux Comptes
au capital de 8000 € - RCS St Brieuc B 480 775 741 00022
5, rue Jean-Rostand
22440 PLOUFRAGAN
Tél. 02.96.68.32.10 - Fax 02.96.68.32.11

■ Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais liés à l'acquisition (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) des titres de participation peuvent être incorporés au prix de revient de ces titres.

Dans ce cas, un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks acquis auprès de notre centrale d'achats sont valorisés par cette dernière suivant les derniers cours d'achats, en tenant comptes des frais accessoires.

Les stocks provenant de fournisseurs directs sont évalués au dernier prix d'achat ou à défaut par application d'un coefficient sur le prix de vente.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

AGECA AUDIT SARL
Société de Commissariat aux Comptes
au capital de 8000 € - RCS St Brieuc B 480 775 741 00022
5, rue Jean Rostand
22440 PLOUFRAGAN
Tél. 02.96.68.32.10 - Fax 02.96.68.32.11

■ Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

AGECA AUDIT SARL
Société de Commissariat aux Comptes
au capital de 8000 € - RCS St Brieuc B 480 775 741 00022
5, rue Jean Bostand
22440 PLOUFRAGAN
Tél. 02.96.68.32.10 - Fax 02.96.68.32.11

■ Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	130 482		5 265	125 218
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLE	130 482		5 265	125 218
Immobilisations corporelles				
- Terrains	31 163			31 163
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	649 429	18 027	2 999	664 457
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 943 027	43 905	151 357	1 835 575
- Installations générales, agencements aménagements divers	27 807	6 015		33 822
- Matériel de transport	123 665			123 665
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	63 593	1 366	13 369	51 589
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 838 683	69 313	167 726	2 740 271
Immobilisations financières				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	783 065	16 800	384 021	415 844
- Autres titres immobilisés	720			720
- Prêts et autres immobilisations financières	122 462	5 307	166	127 602
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	906 246	22 107	384 187	544 166
ACTIF IMMOBILISE	3 875 412	91 420	557 177	3 409 655

AGECA AUDIT SARL

Société de Commissariat aux Comptes
 au capital de 8000 € - RCS St Brieuc B 480 775 741 00022
 5, rue Jean Bostand
 22440 PLOUFRAGAN
 Tél. 02.96.68.32.10 - Fax 02.96.68.32.11

■ Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		69 313	22 107	91 420
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		69 313	22 107	91 420
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	5 265	167 726	384 187	557 177
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	5 265	167 726	384 187	557 177

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/01/2024
Éléments achetés	120 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
TOTAL FONDS COMMERCIAL	120 000

AGECA AUDIT SARL
 Société de Commissariat aux Comptes
 au capital de 8000 € - RCS St-Brieuc B 480 775 741 00022
 5, rue Jean Rostand
 22440 PLOUFRAGAN
 Tél. 02.96.68.32.10 - Fax 02.96.68.32.11

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres autres que Capital	Quote-part du capital détenue	Résultats du dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI OMALET 22220 TREGUIER	10 000	974 827	99,00	332 923
SAS MATHILDIS 22610 PLEUBIAN	31 662	710 462	100,00	307 733
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				
B. RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS (non reprises ci-dessus)				
- Autres filiales françaises				
- Autres filiales étrangères				
- Autres participations françaises				
- Autres participations étrangères				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	53 478	53 478	64 325		133 803
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

AGECA AUDIT SARL
 Société de Commissariat aux Comptes
 au capital de 8000 € - RCS St-Brieuc B 480 775 741 00022
 5, rue Jean Bostand
 22440 PLOUFRAGAN
 Tél. 02.96.68.32.10 - Fax 02.96.68.32.11

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	10 482		5 265	5 218
Immobilisations incorporelles	10 482		5 265	5 218
- Terrains	28 556	480		29 036
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	205 076	71 697	2 999	273 774
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 389 005	195 412	151 357	1 433 060
- Installations générales, agencements aménagements divers	15 948	5 976		21 924
- Matériel de transport	72 528	16 130		88 658
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	58 577	4 590	13 369	49 797
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 769 690	294 284	167 726	1 896 249
ACTIF IMMOBILISE	1 780 172	294 284	172 990	1 901 466

AGECA AUDIT SARL
 Société de Commissariat aux Comptes
 au capital de 8000 € - RCS St Brieuc B 480 775 741 00022
 5, rue Jean Rostand
 22440 PLOUFRAGAN
 Tél. 02.96.68.32.10 - Fax 02.96.68.32.11

■ Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 849 532 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	114 442		114 442
Prêts	50 000		50 000
Autres	77 602		77 602
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	146 098	146 098	
Autres	332 118	332 118	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	129 271	129 271	
TOTAL CREANCES	849 532	607 488	242 044
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus s/créances rattaché	883
Intérêts courus/créances diverses	763
Clients, factures à établir	1 049
Organismes sociaux, produits à rece	7 074
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	9 769

AGECA AUDIT SARL

Société de Commissariat aux Comptes
 au capital de 8000 € - RCS St Brieuc B 480 775 741 00022
 5, rue Jean Rostand
 22440 PLOUFRAGAN
 Tél. 02.96.68.32.10 - Fax 02.96.68.32.11

■ Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 400,00 Euro décomposé en 404 titres d'une valeur nominale de 100,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	404	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	404	100,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	13 424			13 424
Implantations à l'étranger				
Prêts d'installation				
Autres provisions				
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	13 424			13 424
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

AGECA AUDIT SARL
 Société de Commissariat aux Comptes
 au capital de 8000 e - RES St Brieuc B 480 775 741 00022
 5, rue Jean Rosland
 22440 PLOUFRAGAN
 Tél. 02.96.68.32.10 - Fax 02.96.68.32.11

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 182 871 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine	136 532	45 705	90 827	
Emprunts et dettes financières divers	1 900	1 900		
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	2 147 259	2 147 259		
Dettes fiscales et sociales	770 025	770 025		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	125 950	125 950		
Produits constatés d'avance	1 205	1 205		
TOTAL DETTES	3 182 871	3 092 044	90 827	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice	46 409			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs, factures non parvenues	115 208
Int.courus/emp. bancaire	109
Provision pour congés à payer	196 726
Provision primes 13 ^{ème} mois	12 029
Provision primes de bilan	30 000
Charges sociales congés payés	42 931
Charges sociales primes de bilan	7 200
Autres charges sociales à payer	34 778
Etat - charges à payer	2 500
Cap taxe d'apprentissage	2 039
Cap aide au logement	10 192
Cap taxe professionnelle	3 780
Cap taxe foncière	3 889
Cap organic- taxe grande surface	136 686
TOTAL CHARGES A PAYER	598 067

AGECA AUDIT SARL
Société de Commissariat aux Comptes
au capital de 8000 € - RCS St Brieuc B 480 775 741 00022
5, rue Jean Rostand
22440 PLOUFRAGAN
Tél. 02.96.68.32.10 - Fax 02.96.68.32.11

■ Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	129 271		
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	129 271		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	1 205		
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	1 205		

AGECA AUDIT SARL

Société de Commissariat aux Comptes
 au capital de 8000 € - RCS St Brieuc B 460 775 741 00022
 5, rue Jean Rostand
 22440 PLOUFRAGAN
 Tél. 02.96.68.32.10 - Fax 02.96.68.32.11

■ Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	41 462		41 462
Ventes de marchandises	38 302 457		38 302 457
Produits des activités annexes	226 706		226 706
TOTAL CA	38 570 625		38 570 625

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 5 830 Euro

Honoraire des autres services : 0 Euro

Eléments imputables à un autre exercice

	Charges	Produits
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	316	
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs		1 292
TOTAL ELEMENTS ANTERIEURS	316	1 292

AGECA AUDIT SARL

Société de Commissariat aux Comptes
 au capital de 8000 € - RCS St Brieuc B 480 775 741 00022
 5, rue Jean Rostand
 22440 PLOUFRAGAN
 Tél. 02.96.68.32.10 - Fax 02.96.68.32.11

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
Total avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Billet de trésorerie - Nantissement du fonds de commerce	216 000
Total autres engagements donnés	216 000
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	216 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

AGECA AUDIT SARL

Société de Commissariat aux Comptes
 au capital de 8000 € - RCS St Brieuc B 480 775 741 00022
 5, rue Jean Rostand
 22440 PLOUFRAGAN
 Tél. 02.96.68.32.10 - Fax 02.96.68.32.11

■ Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	40 400	40 400	40 400	40 400	40 400
Nombre d'actions ordinaires	404	404	404	404	404
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	26 596 586	27 762 185	31 303 193	35 873 327	38 570 625
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	876 513	1 120 088	1 453 564	1 615 736	2 005 771
Impôts sur les bénéfices	235 074	242 837	265 187	276 469	386 480
Participation des salariés	116 896	126 011	169 016	207 127	208 670
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	435 374	536 179	695 751	847 792	1 113 665
Résultat distribué					
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	1298,37	1859,51	2523,17	2802,33	3491,64
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	1077,66	1327,18	1722,16	2098,50	2756,60
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés	62	70	70	79	85
Montant de la masse salariale	1 463 559	1 635 958	1 782 079	1 994 829	2 189 617
Montant des sommes versées en avantages sociaux	336 165	359 274	447 009	392 049	430 811

AGECA AUDIT SARL

Société de Commissariat aux Comptes
au capital de 8000 € - RCS St Brieuc B 480 776 741 00022

5, rue Jean Bostand

22440 PLOUPRAGAN

Tél. 02.96.68.32.10 - Fax 02.96.68.32.11